

## Objectifs de la formation :

- Assurer la mission de référent handicap au sein d'un OF,
- Identifier le cadre réglementaire,
- Reconnaître les différents handicaps,
- Proposer des solutions d'aménagement,
- Assurer la coordination entre les acteurs,
- Assurer un accueil de qualité et un accompagnement personnalisé.

## Débouchés :

Aucun

## Durée :

14 heures

## Prérequis :

- Utilisation courante du micro-ordinateur,
- Utilisation courante des logiciels Word, Excel et Powerpoint.

## Modalités de formation :

- En distanciel,
- Attestation de formation en fin de parcours.

## Méthodes mobilisées :

- Accès à notre plateforme de formation en continu,
- Correction de vos productions sous 24 à 48 heures,
- 1 référente de parcours,
- Visios et appels téléphoniques en fonction de vos besoins.

## Modalités d'évaluation :

- Mises en applications après chaque module,
- Evaluation finale.

## Equivalence et passerelle :

Aucune

## Suite de parcours :

Aucun

## Tarifs :

790 euros nets de taxe

## Taux de réussite à l'examen final :

Pas d'examen final

## PROGRAMME

### 1 – Appréhender le contexte légal du handicap en France :

- Qu'est-ce que le handicap ?
- Le contexte légal du handicap en France,
- La loi du 11 février 2005,
- La loi du 5 septembre 2018.

### 2 – Les nouvelles institutions et chartes des droits des PSH :

- Connaître les nouvelles institutions en faveur du handicap,
- Connaître la charte des droits en faveur du handicap.

### 3 – L'emploi des travailleurs handicapés :

- Les obligations légales,
- La RQTH,
- Les ESAT.

### 4 – L'accessibilité :

- Les ERP et la réglementation,
- Le registre d'accessibilité,
- La rédaction d'une fiche de synthèse.

### 5 – Les différents types de handicap :

- Les diverses déficiences : auditive, visuelle, intellectuelle, cognitive ou psychique,
- Les maladies invalidantes.

### 6 – Les troubles d'apprentissage :

- Le handicap et sa place dans l'apprentissage,
- Les troubles d'apprentissage,
- Les troubles DYS.

### 7 – Mettre en place une procédure d'accueil au sein de sa structure :

- Rédiger un livret d'accueil,
- Mettre en place un accompagnement personnalisé,
- Les aides financières en lien avec le handicap.

### 8 – Pratiquer une veille professionnelle :

- La veille professionnelle,
- Automatiser sa veille avec les agrégateurs de flux RSS,
- Etablir un guide à destination des référents handicap.

### 9 – Savoir adapter les supports pédagogiques :

- Le FALC (Facile A Lire et à Comprendre),
- L'outil ACCESSIDYS,
- L'application Voltaire – parcours langue des signes.

### 10- Sensibiliser les collaborateurs à la thématique du handicap :

- Préparer et animer des réunions d'information collectives,
- Rédiger un mémo à destination de ses collègues sur le handicap.

### 11 – Les partenaires :

Qui puis-je solliciter ?